

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session AUTOMNE 2014

<p>POL 1400-30 Introduction aux relations internationales Mercredi, 18h00 à 21h00</p>
--

Chargé de cours : Chalmers LaRose
Courriel : larose.chalmers@uqam.ca
Local: A-1635
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DE COURS

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

OBJECTIF DU COURS

L'étude des relations internationales étant l'analyse de l'organisation humaine dans son plus haut niveau de complexité, il va sans dire que ce cours se limitera aux préalables et repères nécessaires. L'objectif principal est de familiariser les étudiants avec les concepts, outils et approches de base en relations internationales. Ces éléments fondamentaux sont essentiels tant à la compréhension qu'à l'analyse de la politique internationale. À cette fin, le cours livre un aperçu des fondements théoriques des relations internationales. Il invite également à l'examen d'un ensemble de questions politiques, économiques et juridiques - historiques et contemporaines - permettant d'explorer le comportement des États et d'autres acteurs sur la scène internationale.

Dans la mesure du possible, les éléments suivants seront couverts : les concepts et acteurs, les approches théoriques de base, les questions, enjeux et problèmes persistants et récurrents de la politique internationale tels que la problématique de l'intervention internationale, la politique étrangère, les questions de conflit et sécurité dans le monde, le rôle des organisations internationales, l'évolution de l'économie mondiale, etc. Une attention particulière sera portée sur la manière dont l'interaction entre les acteurs se manifeste sur la scène mondiale, soit sous la forme de coopération, de compétition ou de conflit.

À la fin du cours, les étudiants participants seront en mesure d'appréhender à la fois certains aspects théoriques et quelques données factuelles des relations internationales proprement dites. Ils ou elles seront en mesure de comprendre et mettre en contexte les événements qui se déroulent dans le monde voire même donner un sens aux actions des acteurs qui les font.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

L'ouvrage suivant est obligatoire :

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition.

Vous pouvez vous le procurer à la COOP de l'Université.

Un recueil de textes est mis à la disposition des participants et est également disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures suggérées. Ceci est nécessaire au bon déroulement du cours et à la préparation des examens prévus à cette fin.

EVALUATION

L'évaluation se fera de la manière suivante : examen INTRA (30%), comptes rendus de lecture (30%), examen de FIN DE SESSION (35%), participation aux cours et aux séances de discussion (5%).

1.) EXAMEN INTRA (30%)

L'examen de mi-parcours compte pour 30% de la note finale. L'objectif de cet examen est de prendre la mesure des connaissances acquises durant la première portion du cours. Les étudiants répondront à des questions précises portant sur certains aspects et éléments fondamentaux des relations internationales.

Date de l'examen de mi-parcours : Le mercredi 29 octobre 2014

2.) COMPTES-RENDUS DE LECTURE (30%)

Il vous est requis de rédiger deux comptes rendus de lecture. Chaque compte rendu de lecture portera sur deux des textes prévus au cours des séances de discussion. Chaque compte-rendu compte pour **15 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **30 points**. Vous devrez remettre vos comptes rendus en choisissant deux des dates suivantes, soit le **8 octobre, le 15 octobre, le 5 novembre, le 19 novembre et le 26 novembre**. Aucun retard ne sera accepté.

Le compte rendu doit être écrit dans un texte continu, contenir au maximum quatre (4) pages et refléter les points suivants :

1. **Le problème étudié par l'auteur (la perspective théorique s'il y a lieu)**
2. **La thèse centrale de l'auteur, c'est-à-dire le point de vue défendu**
3. **L'argumentaire : quels sont les arguments (théoriques et/ou factuels) avancés par l'auteur au soutien de sa thèse et la manière dont il y parvient ? Quel est le contenu de l'argument, ses principales composantes?**
4. **Une brève appréciation finale : Les arguments présentés par chaque auteur permettent-ils de comprendre le sujet traité ? Sont-ils convaincants ou non et pourquoi? Quels sont les points de ressemblance, ou de dissemblance s'il y a lieu, entre les articles ?**

Date de remise : le jour de la séance choisie. Pour ce faire, l'étudiant (e) doit choisir ses deux séances (en mentionnant les dates) dès le deuxième cours et communiquer cette information au professeur.

Lors de la séance de discussion en classe, l'étudiant (e) sera appelé (e) à partager et défendre ses points de vue sur les textes étudiés et la thématique en débat dans son ensemble.

Critères d'évaluation de chaque compte-rendu:

Introduction et problème posé par l'auteur: 2 points

Thèse défendue par l'auteur : 2 points

Argumentaire : 4 points

Appréciation finale : 5 points

Qualité du travail dans son ensemble : 2 points

3.) Travail/examen final (35%)

Cet exercice compte pour **35% de la note finale**. Son but est d'amener l'étudiant (e) à procéder à un examen analytique autonome au sujet d'un des volets de la matière du cours vue en classe.

Trois questions seront soumises le mercredi **3 décembre 2014**. Les étudiants répondront, sous forme de dissertation (5-10 pages maximum incluant la bibliographie) à une des trois questions posées. Il s'agira de tester la capacité de l'étudiant (e) à présenter et soutenir un point de vue de manière claire ou à soulever des interrogations, identifier des enjeux pertinents, proposer des scénarios, faire des recommandations et/ou poser un questionnement critique et cohérent sur un aspect spécifique des relations internationales.

À remettre le mercredi 10 décembre 2014 en salle de classe.

PLAN DU COURS

I. **Approches conceptuelles et outils analytiques permettant d'appréhender les RI**

3 septembre - Introduction générale – Les relations internationales : hier, aujourd'hui et demain - Présentation du cours et organisation de la session

10 septembre - Le concept de relations internationales

Marcel Merle « Le concept de relations internationales » in *Forces et enjeux dans les relations internationales*. Paris Economica, 1985, p. 1-11.

Dario Batistella « Les Relations internationales » *Revue Sciences humaines* No 183, 2007, p. 52-56.

17 septembre - Les acteurs des relations internationales

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les États », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 77-90.

Pascal Boniface « Les acteurs internationaux » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 31-57.

24 septembre - Fondements analytiques des RI : Introduction sommaire des principales théories et approches (Réalisme, libéralisme, marxisme, constructivisme, etc).

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 3 « La discipline des relations internationales », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 75-107.

Stephen Walt « International Relations: One World, Many Theories » *Foreign Policy*, No. 110, printemps 1998, p. 29-46

<http://faculty.maxwell.syr.edu/hpschmitz/PSC124/PSC124Readings/WaltOneWorldManyTheories.pdf>

Pour en savoir plus

R. Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des R.I.? », *Revue française de science politique*, vol. 17, no.5, octobre 1967, p. 837-861

1^{er} octobre - Introduction à l'analyse du système international

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruylant, 1977, p. 27-50

Gilles Bertrand « Ordre international, ordre mondial, ordre global » *Revue internationale et stratégique*, Vol 54, No 2, 2004, p. 99 à 107.

Visonnement : Bertrand Badie, « Qui pilote le monde dans le système international actuel? » <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article5186>

8 octobre - Forces profondes et luttes de pouvoir à l'échelle mondiale I : le monde d'après 1945

(SÉANCE DE DISCUSSION 1)

Pascal Boniface « La fin du monde bipolaire » in *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 3^{ème} édition, chapitre 6, Dalloz, Paris, 2010, p. 132-163.

Justine Faure et Yannick Prost « La scène internationale depuis 1990 » in *Relations internationales. Histoire, Questions régionales, Grands enjeux*, Ellipses, Paris, 2008, p. 141-177.

15 octobre - Forces profondes et luttes de pouvoir à l'échelle mondiale II : Ordre et hégémonie au 21^{ème} siècle

(SÉANCE DE DISCUSSION 2)

Pascal Boniface « La puissance internationale » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 59-71.

Sebastian Santander, « Ordre, hégémonie et puissances émergentes » in Sebastian Santander (dir) *Emergence de Nouvelles Puissances Vers un Système Multipolaire?* Ellipses, 2009, P. 9-25.

Yannick Prost « Les nouvelles puissances : Un danger pour le système international », *Études internationales*, vol. 39, No 2, 2008, p. 277-299.

Scénarios – Mises en situation – Retour sur la matière étudiée

22 octobre – Semaine de lecture

29 octobre – Examen Intra

II. L'environnement international : Questions en débat, enjeux vitaux, problèmes récurrents

**5 novembre – La sécurité internationale et les questions stratégiques
(SÉANCE DE DISCUSSION 3)**

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 15 « La Guerre et la Paix », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 495-529.

Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, chapitre 3 « La stratégie », Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4e édition), 2010, p. 168-198.

12 novembre - Politique étrangère et diplomatie

Claude Roosens et Joao Bento Beja « Définition et repères » in Claude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.) *La Politique étrangère*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p. 23-36.

Diane Éthier (2010), *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 3 « La politique étrangère des États », Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4e édition), p. 135-198.

Lecture complémentaire

Kim Richard, Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin « La position internationale du Canada » in *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 53-103.

**19 novembre – Les organisations internationales et la coopération multilatérale
(SÉANCE DE DISCUSSION 4)**

M.-C. Smouts, « La place des organisations dans la vie internationale », dans M.-C. Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, p. 29-56.

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les organisations internationales », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 90-134.

Jean-Marc Chataignier « Quel avenir pour l'ONU ? » *Revue internationale et stratégique*, No 72, hiver 2008/2009, p. 163-173.

**26 novembre - Intervention! Humanitaire, politique, militaire
(SÉANCE DE DISCUSSION 5)**

Gilles Andréani et Pierre Hasner « Introduction » et Stanley Hoffman « Avant-propos : Intervention et droits de l'homme » in *Justifier la guerre? De l'humanitaire au contreterrorisme*, Sciences po, Paris, 2005, p. 15-39.

Jean Louise Cohen « Les transformations contemporaines de la souveraineté », *Raison Publique*, Vol. 31, No 5, PUPS, 2006, <http://www.raison-publique.fr/article135.html>, 23 octobre 2009.

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée ». *Critique internationale*, No 54, 2012, p. 145-168.

3 décembre – Se familiariser avec les enjeux les économiques internationaux

Diane Ethier *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 4 « Les relations économiques internationales », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4ème édition, p. 199-261

10 décembre

**Scénarios – Mises en situation – Retour sur la matière étudiée
Appréciation et considérations finales**

Voici aussi quelques exemples de revues spécialisées en Relations internationales:

Alternatives - Critique internationale - Études internationales - Global Environmental Politics - Global Governance - Globalizations - International Journal - International Feminist Journal of Politics - International Organization - International Security - International Studies Quarterly - Journal of Conflict Resolution – Millennium Journal of international studies - Politique étrangère - Ramses – Revue canadienne de science politique – La revue internationale et stratégique - Review of International Political Economy - Review of International Studies – Revue de la Régulation - Third World Quarterly - World Politics

Suggestions de lectures quotidiennes et hebdomadaires de l'actualité:

The New York Times

Le Monde

Le monde diplomatique

The Economist: <http://www.economist.com>

Courrier international: <http://www.courrierinternational.com>

Politique étrangère : <http://www.ifri.org/f/publications/pe/pe.htm>

Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.org>

Foreign Policy <http://www.foreignpolicy.com>

Project Syndicate <http://www.project-syndicate.org/>

New Internationalist <http://www.newint.org/>

Stratfor Global Intelligence <http://www.stratfor.com/>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.